

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 5 (1917)
Heft: 4-5

Artikel: Journal du conseiller François de Diesbach pendant sa détention au château de Chillon (1799) [suite et fin]
Autor: Ducrest, Fr.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817689>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL
DU CONSEILLER FRANÇOIS DE DIESBACH
PENDANT SA DÉTENTION AU CHATEAU
DE CHILLON (1799),

par FR. DUCREST.

(Suite et fin).

Il est certain que, dès le début de l'insurrection, les Hauts-Valaisans avaient mis une grande confiance dans l'aide des Autrichiens qu'ils savaient avoir repris aux Français le pays des Grisons, une partie du Tessin et du canton d'Uri et toute la Lombardie conquise par Bonaparte en 1796-1797. Ils s'étaient empressés de leur demander du secours. Ils n'ignoraient pas que le général Moreau, battu sur l'Adda et le Tessin, se retirait sur Turin avec le gouvernement cisalpin, que le Piémont était en ébullition et allait à son tour être occupé par les Autrichiens qui s'avançaient à grands pas. Pendant que les montagnards occupaient le bois de Finges, un corps d'Autrichiens, composé de quelques centaines d'hommes de différentes armes, descendit de la Furka dans la vallée de Conches pour les soutenir, les diriger et les former un peu à l'art de la guerre ; l'arrivée du premier détachement, commandé par le lieutenant Ducka, au bois de Finges, le 12^e mai, causa aux Haut-Valaisans une grande joie et excita vivement leur confiance. Il en aurait fallu quelques milliers ; on promettait bien d'envoyer plusieurs régiments, mais ils se firent longtemps attendre. Il en arriva cependant un corps assez important, commandé par le colonel Strauch, par le col de Nufenen ; il prit part le 2 juin, aux combats autour de Lax et de Fiesch. D'autres détachements, commandés par le prince de Rohan, et arrivés du Tessin, occupèrent les hauteurs du Simplon. Un nombre beaucoup plus considérable fut délogé par les Français, lors des combats.

de la mi-août, des positions fortifiées qu'ils occupaient dans la vallée de Conches et au Simplon et rejetés dans le Haute-Italie.

Mais les Conchards eurent beaucoup à se plaindre des Autrichiens : « Venus chez nous en amis, disaient-ils, ils nous ont fait beaucoup plus de mal que les Français venus en ennemis.. » C'étaient surtout des Hongrois, des Croates et des Valaques habitués à la rapine ; les bons montagnards avaient caché beaucoup de denrées et de vivres dans les forêts et dans des réduits solitaires : ces bandes étrangères les dévalisèrent, après avoir obtenu, à force de coups de bâtons, de connaître les endroits où ces provisions étaient déposées ; dès qu'un combat était déclaré, il n'était pas rare de les voir se retirer en arrière, laissant les montagnards seuls engagés avec l'ennemi, ou se laisser lâchement capturer par les Français.¹

Le journal de détention de François de Diesbach mentionne le passage assez fréquent par Chillon, de corps de troupes françaises se dirigeant vers le Valais. Depuis le 25 avril au 16 mai défilèrent successivement devant la forteresse : un millier environ de soldats de l'élite vaudoise ou lémanique ; trois bataillons de la 110^{me} demi-brigade française (environ 1600 hommes) ; deux compagnies (env. 200 hommes) de la 57^{me} demi-brigade, la même qui, à Fribourg, au mois d'avril, avait coopéré à la répression de l'insurrection de la Singine ; divers escadrons du 7^{me} hussards, des 17^{me} et 57^{me} régiments de dragons, le 13^{me} régiment de chasseurs à cheval, quelques bataillons des 89, 28, 105^{mes} demi-brigades, etc. Les troupes franco-suisse ne paraissent pas avoir eu plus de 7 à 8000 hommes à la fois en Valais, commandées successivement par le général de brigade Lollier (du 25 avril au 12 mai), le général-adjutant François-Joseph-Ignace-Maximilien Schinner (du 12 au 20 mai), le général de division Lauthier Xaintrilles (du 20 mai jusque vers la fin de juin), le général de division Louis-Marie Turreau (depuis le commencement de juillet environ jusque vers la fin de septembre), ce dernier aidé des généraux Bertrand, Pierre Vonderweid de Fribourg, Jacopin, Jardon, Gudin, etc.

Un jour, dit François de Diesbach, passa devant Chillon,

¹ Grenat, *Histoire du Valais*, p. 509 ; Aktens., p. 1242, rapport du commissaire Deloës au Directoire, écrit de Sierre le 25 août ; Imesch, p. 119 sq.

le chef de bataillon Robergeot, plus tard général-adjutant, frère du ministre plénipotentiaire français qui, avec Jean Debry et Bonnier, avait représenté la France au congrès de Rastadt. Ce congrès avait été ouvert le 9 septembre 1797 pour régler différentes questions soulevées par les traités de Bâle et de Campo-Formio. L'Autriche y ayant formulé d'après récriminations contre les empiètements de la France, l'assemblée fut dissoute. Les trois ministres français quittaient Rastadt en voiture dans la nuit du 28 au 29 avril 1799, quand, à quelque distance de la ville, 60 hussards autrichiens du régiment Szekler les attaquèrent à la lisière d'un bois. Bonnier eut d'abord la main, puis la tête coupée et son corps fut haché en morceaux d'une manière effroyable; Roberjeot eut la tête fendue d'un coup de sabre; un monstre de hussard lui arracha la cervelle et la mit dans sa poche; la femme de Roberjeot, qui était à côté de lui dans la voiture, fut inondée de sang. Le troisième, Jean Debry, fut arraché de sa voiture, sabré et laissé pour mort; il survécut cependant à ses 13 blessures.¹ Quant au chef de bataillon cité plus haut, il faisait, le 4 août suivant, au Directoire helvétique à Berne, un rapport détaillé sur l'état déplorable dans lequel se trouvait l'armée franco-suisse en Valais: «Quinze soldats sont morts de faim, disait-il, quarante allaient mourir et n'ont été sauvés que lorsqu'on a pu leur fournir un morceau de pain.»

Ce qui empêcha les Français de terminer plus tôt la campagne du Haut-Valais, ce fut le manque de vivres et de munitions, bien plus encore que l'absence de renforts demandés, et qui n'arrivaient que très lentement. Il n'est pas possible de concevoir un service plus mal organisé que celui du ravitaillement de cette armée, obligée de marcher sans pain, sans souliers et sans cartouches contre un ennemi aguerri, dont les mousquets à longue portée ne manquaient jamais le but. Si l'ange de la guerre promena si cruellement dans les hautes vallées d'au-delà de Sierre son épée exterminatrice, le Bas-Valais eut, lui aussi, à souffrir horriblement des réquisitions opérées par les généraux français ou les commissaires de guerre, des pillages et déprédations accomplis par des soldats affamés. Nous n'en finissons

¹ Nouvelliste vaudois du 7 mai 1799, extrait d'une relation publiée à Strasbourg.

pas si nous voulions citer des faits : les documents de l'époque sont remplis de plaintes et de récriminations amères à ce sujet. On exploita sans scrupule aussi les cantons du Léman et de Fribourg : pièces de bétail, chars ou fourgons chargés de blé, de poudre ou de munitions passaient à tout instant devant la vieille citadelle de Chillon, où les détenus pouvaient se distraire à les voir défiler, quelquefois en longs convois pesamment chargés. Les caisses publiques aussi furent saignées à blanc pour fournir du secours soit aux belligérants, soit aux malheureuses populations témoins et victimes du fléau de la guerre.

Lorsque les premiers otages fribourgeois arrivèrent à Chillon, le 28 avril, le commandant du château était le capitaine Muller de la Mothe, homme d'un caractère très compatissant, qui savait par expérience, ayant été lui-même détenu à Chillon en 1791, ce qui peut manquer à des prisonniers et les égards qu'on peut avoir pour eux afin d'alléger leur sort¹. Mais bientôt il devint suspect ; Gapany, qui avait ouvert une de ses lettres adressée à Mgr d'Odet, évêque de Lausanne, le dénonça pour avoir montré trop de bienveillance envers les détenus de notre canton. Il fut remplacé par le capitaine Vincent, de Chailly, qui avait sous ses ordres une garnison d'environ 80 hommes. Le favori des prisonniers était un grand et beau jeune officier de Vevey, le lieutenant Grenier, dont François de Diesbach, qui avait capté son amitié et sa confiance, parle plusieurs fois dans son journal. Vulliemin nous raconte que « le colonel Diesbach, voyant le jeune officier bien neuf dans le métier, se chargea de lui apprendre l'école de bataillon. La table servait de place d'armes, des fragments de pipe et de haricots figurèrent les soldats. Ces leçons, et un plan fait sous la direction du colonel pour la défense de Villeneuve, valurent à Grenier d'être nommé capi-

¹ Eug. Mottaz, *Un prisonnier d'Etat sous le régime bernois: Muller de la Mothe*, Revue hist. vaudoise, V. 1897. A. de Molins, *Les mémoires de Muller de la Mothe*, Rev. hist. vaud. XIII, 1905, p. 136. Il s'y trouve quelques mots sur sa nomination comme commandant du château de Chillon, ses relations avec les prisonniers fribourgeois, une visite de reconnaissance faite par l'avoyer Werro et les autres détenus lorsqu'il quitta la garnison, enfin la mention d'une lettre écrite par l'évêque, Mgr d'Odet, pour le remercier des bons soins qu'il avait prodigués à son frère incarcéré aussi à Chillon.

taine au choix et avant son tour».¹ Quelques particuliers des environs s'intéressaient aussi au sort des prisonniers et leur rendaient de petits services ; le pasteur Dufour, de Montreux, leur passait de temps en temps les feuilles publiques et les tenait au courant des événements importants qui s'accomplissaient alors en Europe, surtout des opérations de l'armée française de Masséna contre les Austro-Russes autour de Zurich. Le boulanger Décotterd, de Vevey, se rendit aussi très utile en fournissant des vivres, des objets de literie, ou en faisant des commissions pour eux ou leurs familles.²

A part le manque complet de confortable signalé plus haut, la vie de nos compatriotes dans leur prison ne fut ni trop monotone, ni trop pénible. Ils déjeûnaient en commun dans la chambre de l'avoyer Werro, puis entendaient la messe que le P. Sansonnens ou le chanoine de Gléresse disaient dans leur chambre ; la prière, le dîner et le souper avaient aussi lieu en commun. La plupart ne pouvaient se promener que dans les cours intérieures du château ; quelques-uns, tel que François de Diesbach, avaient l'autorisation de faire des sorties dans le voisinage, mais toujours en compagnie d'un officier ou d'un soldat de la garnison. Leur récréation préférée était le jeu de tarots, si cher aux Fribourgeois. Plusieurs détenus avaient des domestiques, mais ceux-ci devaient garder les arrêts aussi bien que leurs maîtres. Dans son *mémoire*, le P. Sansonnens laisse entendre que la cuisinière n'était de loin pas un *cordons bleu* et que les détenus eurent plus d'une fois à subir ses caprices et sa mauvaise humeur. La nourriture était en général mal préparée et détestablement servie ; aussi s'imagine-t-on sans peine que la friture un jour d'un brochet de plus de vingt livres fut un régal peu ordinaire. « Je passe sous silence, ajoute le bon Père, ce que nous avons eu à

¹ L. Vulliemin, *Chillon, étude historique*, 1855, p. 244—255, raconte sur les prisonniers fribourgeois, sur leurs relations et leurs faits et gestes en prison, des détails intéressants et inédits, par exemple sur Diesbach de Belle-roche. Il connaissait le mémoire du P. capucin Sansonnens, publié par M. Max de Diesbach, mais il avait consulté aussi un manuscrit de Nicolas Kuenlin, un *procès-verbal* dressé par l'agent Pradey, par ordre des autorités du Léman, la correspondance du préfet du Léman avec le sous-préfet de Vevey, etc.

² M. de Diesbach. *Les troubles*, p. 260.

souffrir de la part de quelques-uns de nos compatriotes qui conduisaient des munitions tant en Valais qu'à Chillon, nous chargeant d'invectives et d'injures et cherchaient par là à indisposer la garnison contre nous. Je dirai aussi que nous nous trouvions malheureusement dans une prison-auberge, où tout le monde pouvait venir boire et insulter impunément à notre malheur».¹

Enfin, le jour de la mise en liberté ne devait pas tarder à luire. Le 11 juin, le Directoire, heureux de constater combien les dispositions de l'esprit public s'étaient presque partout améliorées, se décida à relâcher la plupart des personnages politiques arrêtés pendant les trois derniers mois, ou du moins à adoucir les rigueurs de leur captivité. Un peu partout les prisons s'ouvrirent ; parmi les premiers qui en sortirent, il faut citer les quatorze aristocrates bernois qui avaient été saisis dans leurs demeures la nuit du 10 ou 11 avril et conduits à Strasbourg, Landau et Bitsche en Lorraine ; puis ceux de Zurich, Bâle et Soleure, qu'on avait enfermés dans les forteresses de Landskron et de Besançon ; ceux des Grisons, à Belfort ; ceux de Sarnen à Morges et ceux de Stans à Bâle ; ceux de l'Oberland à Moudon, ceux du canton du Säntis (Appenzell) à Huningue, etc. Les otages bernois ayant obtenu leur élargissement, les parents des Fribourgeois adressèrent une supplique au Directoire demandant aussi la libération des leurs. Il fut fait droit à leur requête, mais pas pour tous à la fois.

Le 11 juin, Madame François de Diesbach, née d'Affry, prie le Directoire de bien vouloir accorder la mise en liberté de son mari. Elle exhibe un certificat médical signé du docteur Savary, le futur Directeur, et un témoignage très favorable du préfet national Déglise. Le commissaire Gapany ne fait aucune objection. Le même jour, la libération est accordée, à condition que le bénéficiaire reste à Fribourg sous la surveillance de l'autorité. L'ancien conseiller note, à la dernière ligne de son journal, l'heureuse nouvelle qu'il vient d'apprendre le jeudi 13 juin. Sa détention avait duré 20 jours. Le 15 juin, ce fut le tour de Tobie de Ræmy, préposé à la régie des sels. Le 18, celui du curial Magnin de Corbières ; le 22 celui de Diesbach de Belleruche ; le 24, celui de plusieurs autres. L'avoyer Jean Werro, Gottrau de

¹ Diesbach, *Les troubles*, p. 315.

Billens, le chanoine de Gléresse et le capucin Sansonnens ne furent relâchés que le 10 juillet, après une captivité de trois mois.¹

Ainsi se termina ce petit épisode de notre histoire, qui jette un singulier jour sur les agissements du régime de la *République helvétique une et indivisible* imposée par les baïonnettes françaises. On s'était plu, un peu dans tous les cantons, à saluer les Français comme les libérateurs du peuple, comme les soldats de la liberté et les protecteurs des chaumières. En réalité, la conquête de la liberté et de l'égalité imposa à notre pays de très durs sacrifices ; le peuple eut à souffrir cruellement du caprice toujours ombrageux des nouveaux gouvernants et des exactions continuelles auxquelles il fut en butte. Combien de citoyens regrettaient le bon vieux temps du régime des *ci-devants*, où l'on faisait moins de républicanisme, mais où l'on travaillait tout autant pour le bien, la tranquillité et le bonheur du peuple !

TEXTE DU JOURNAL DE DÉTENTION.

25 Mai, à 3 heures, nous partîmes pour Bulle, escortés par trois hussards de la légion. Un temps superbe. Nous fîmes halte à Avry et arrivâmes à Bulle, à « la mort » à 7 heures.

Le dimanche 26 de l'octave du St Sacrement. Je fus avec (Diesbach de) Belleruche, avant 5 h., à la messe, que nous avions demandée à notre intention. Nous attendîmes longtemps, parce que le P. Corboud, qui l'a dite, était au confessionnal ; il y avait bien du monde. Après avoir déjeuné de la soupe à la farine restée le soir pour le souper, nous partîmes vers les 6 heures et arrivâmes à Châtel à 9 h. $\frac{1}{2}$. Pendant la halte, nous montâmes chez Joseph Genoud. Fromages pour l'approvisionnement de Matran et autres, 15 pièces $\frac{1}{2}$. Arrivés à midi à Vevey aux « Trois couronnes ». A Chillon à 4 heures $\frac{1}{2}$.

Le lundi 27 Mai. Accoutumés insensiblement. Vu Kalbermatten et appris qu'il avait été examiné par des officiers français, et Vincent, ainsi qu'un capitaine valaisan, mais celui-ci, pris les armes à la main, est au cachot.

Mardi 28 Mai. Notre garnison changea ; ceux de Morges nous quittèrent et furent remplacés par [des soldats d']Oron,

¹ *Aktensammlung*, etc. IV., p. 766—773 ; Diesbach, *Les troubles*, p. 260, 316 et sq.

Mézières et Carrouge, [commandés par] leur lieutenant Grenier de Vevey. Le matin on nous fit voir les souterrains, en voûtes de tuf, arrêtes de pierres calcaires. A un pilier, il y a un anneau auquel doit avoir été attaché un duc de Savoie. On montre à l'entrée de cette grande cave un caveau qui a servi de cachot à une femme. La fondation du fort est sur le roc, dont on voit des quartiers. On prétend que le lac est plus haut que le fond de ces souterrains. Je vois aussi la chapelle et le ci-devant cimetière. Après la promenade, vers les 5 heures, nous faisons ordinairement une partie de tarots : Werro, Odet Bourgknecht¹ et moi. Après 7 heures, le chapelet en commun, ensuite la litanie de la Ste Vierge, et une prière en croix. A 8 h. souper.

Le mercredi 29 Mai. Belleroche nous réveilla à 4 heures. Nous avons la messe vers 9 heures, après cela la litanie de tous les Saints, le *Miserere*, les prières de la dite litanie et celle en croix. Pendant tout l'octave, le *Pange lingua*.

Le jeudi 30 Mai. Je reçus un billet de ma femme dans la lettre du sous-préfet Perdonnet, de Vevey² à notre commandant Vincent, par laquelle il lui annonçait qu'il avait ordre du commissaire Gapany de me laisser aller promener avec une garde, à cause de ma santé dont le délabrement lui avait été annoncé par ma femme, et certifié par le médecin. Le commandant me fit apporter cette lettre pour ma connaissance, par Fr. Castella³. J'en profitai après dîner, car M. Grenier s'est offert de m'accompagner. Nous sortîmes donc vers 2 h., malgré le chaud. Le hasard nous conduisit à sa campagne, district de Villeneuve, qui commence au ruisseau que nous passâmes, car Chillon est district de Vevey. Cette petite campagne, il l'a héritée d'un oncle. Il a 36 ouvriers de vigne en un mas. Il me donna un matelas. A notre retour, la partie.

Le vendredi 31 Mai. Nous vîmes passer des troupes françaises qui prenaient la route de Villeneuve, malgré la pluie et l'orage. Cette dernière a duré presque tout le jour. La veille, nous vîmes prendre la même direction, M. Grenier et moi, en retour de notre promenade, sur un char à la bernoise, à un chef

¹ Voir leur biographie dans M. de Diesbach, *Les troubles*, p. 269, 288, 277.

² Item, p. 257, 259.

³ Item, p. 278.

de bataillon français qu'il me dit être le frère de Roberjot, tué il y a un mois près de Rastadt.

Le samedi 1^{er} Juin. Il passa le matin pour Villeneuve 2 bataillons de la 105^{me} demi-brigade d'infanterie. Je fis une petite promenade avec Jean-Frédéric Jordan, de Mézières, soldat de la compagnie de Grenier, du côté opposé. Ce jeune homme était des plus honnêtes. Après dîner, nous envoyâmes Gabriel, l'invalidé catholique du régiment de Watteville, en commission à Vevey. Le P. Sansonnens prit de la scabieuse le soir.

Le dimanche 2. Il passa dans la matinée plus de 20 dragons pour Villeneuve. Après la messe, Gottrau nous lut le « Nouvelliste vaudois » qui annonçait le transfert du Corps législatif à Berne. Nous eûmes à dîner un cochon de lait fourni par le domestique de Billens, arrivé et reparti la veille. Je ne sortis point à cause de la pluie.

Le lundi 3 Juin, non plus, parce qu'il avait encore plu, et que le temps était aigre ; aussi ai-je attrapé un rhume de cerveau. Le lieutenant Grenier eut ce matin un accident d'une bayonnette qui lui tomba sur le pied à l'exercice. Castella lui fit une compresse. Nous jouâmes dans la journée, mais pas aussi longtemps que le dimanche que nous avions commencé d'abord après vêpres et continué presque jusqu'à souper. Nous eûmes aussi la visite du boulanger Descoterd, de Vevey¹ à qui j'annonçai un porte-manteau qu'il devait recevoir de Fribourg pour moi. M. de Kalbermatten prit congé de nous, comptant partir pour Oron le lendemain, d'après l'ordre reçu. Nous lui marquâmes après souper encore tout le regret que nous causait cette séparation. Le sort d'un autre jeune Valaisan, capitaine, tenu au cachot, pris dans un combat par deux hussards, qui devait aussi être transporté à Oron, nous touchait très fort.

Le mardi 4 Juin. J'appris avec grand plaisir que le départ de M. de Kalbermatten avait été remis au lendemain, par un conseil de Castella qui lui dit : « Comme votre escorte est arrivée tard et que vous ne pourriez partir pour Oron qu'à la chaleur et à pied, demandez au commandant qu'il vous laisse jusqu'à demain, avec vos deux soldats ; et vous partirez de grand matin. » Ainsi dit, ainsi fait. Le commandant l'accorda et Kalbermatten

¹ Item, p. 260.

gagna un jour, d'autant plus précieux que c'était le marché à Vevey et le passage des autres prisonniers valaisans pour lesquels nous étions fort en crainte. Castilla fit pour eux une collecte chez nous qui monta à plus de deux écus neufs. Avant la messe, je causai beaucoup avec Kalbermatten sur les particularités de la révolution de Turin. Il me dit que le duc d'Aoste, qui a épousé une fille de l'archiduc Ferdinand, est celui qui est le plus militaire de tous les frères du roi; aussi voulait-on l'obliger à rester comme otage, ce qui engagea Sa Majesté à se jeter aux pieds du général français pour le prier de le laisser aller et de retenir plutôt sa propre personne. A la fin, toute la famille royale put partir. Il nous conta que dès que le roi n'eut plus d'autorité, ses ministres et courtisans l'abandonnèrent presque tous. Il me dit aussi que l'éducation des jeunes princes avait été trop molle et trop craintive. Je lui demandai ce que son oncle, le général de Kalbermatten, était devenu. Il mourut quelques années avant la Révolution; son régiment passa successivement à d'autres et en dernier lieu à M. de Streng, de Constance, naturalisé suisse, de Thurgovie, que tous les régiments suisses avaient été incorporés dans d'autres par les Français.¹

¹ Victor-Emmanuel III, roi de Sardaigne (1773—1796) avait été obligé, après trois ans de luttes héroïques (1793-1796) de céder la Savoie et Nice à la France. Son fils, Charles-Emmanuel IV, qui fut roi de Sardaigne de 1796 à 1802, avait fait en 1797, au moment où Bonaparte faisait la campagne d'Italie, un traité d'alliance avec la république française. Mais celle-ci voulait avoir le Piémont; malgré les plus vives répugnances, le roi Charles-Emmanuel fut obligé de laisser les Français occuper en octobre 1798, la citadelle de Turin. Bien plus, mal secondé par ses ministres Prosper Balbo et Damien de Priocca, victime des intrigues de Ginguéné de Rennes, ministre de France à Turin, le roi, accusé d'entretenir des intelligences avec les ennemis de la France et menacé par les soulèvements des républicains piémontais, dut bientôt renoncer à ses états de terre ferme. Le 9 décembre 1798, il quitta Turin et se retira dans l'île de Sardaigne, le seul état qui lui restait encore. Il avait épousé, en 1775, Marie-Clotilde de France, sœur de Louis XVI, dont les hautes vertus la firent déclarer vénérable par le pape Pie VII en 1808. Trois mois après la mort de sa femme, le roi Charles-Emmanuel IV, le 4 juin 1802, abdiqua en faveur de son frère, le duc d'Aoste qui prit le nom de Victor-Emmanuel Ier (1802—1821). Le duc d'Aoste avait plusieurs frères: le duc de Genevois (plus tard Charles-Félix, roi de 1821—1831), le duc de Maurienne, le duc de Montferrat, etc. Il avait épousé l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille de l'archiduc Ferdinand

M. Kalbermatten dîna et soupa avec nous. Le mauvais temps m'a empêché de sortir.

Le mercredi 5 Juin. Il partit à pied dans la matinée, pour le château d'Oron, accompagné de gardes, fort tranquilisé de ce que la veille, les prisonniers valaisans, qui l'y avaient précédé, n'avaient pas été insultés à Vevey. Ce jour-là, nous eûmes une nouvelle cuisinière à la place de celle que le concierge Emonier avait renvoyée la veille et remplacée par sa propre sœur. Le temps de pluie ne me permit pas de sortir; aussi jouâmes-nous matin et soir. Je voulais encore monter l'horloge avec le sergent-major comme la veille après-midi, mais j'arrivai trop tard.

Le jeudi 6 Juin. Le froid m'empêcha de sortir. Mon portemanteau contenant des habillements d'été, que j'avais reçus mouillé le mardi soir, me fut inutile jusqu'alors. Il nous arriva huit prisonniers valaisans, dans la matinée. L'après dîner il passa des canonniers de Vevey avec un obusier, gens mariés qui s'en retournaient chez eux. Nous bûmes un coup avec eux chez le commandant. Ils nous contèrent qu'un officier français avait été blessé au Simplon, ce qui prouve que les ennemis en étaient en possession, mais le Grand St Bernard est occupé par les Français, et les Autrichiens ne sont qu'à St Remi¹. Les Autrichiens

d'Autriche. — Le capitaine Grégoire de Kalbermatten, détenu à Chillon en même temps que les Fribourgeois, était le neveu du chevalier et général du même nom et même prénom qui avait servi plus de soixante ans le roi de Sardaigne et fait de nombreuses campagnes. Le régiment de ce dernier avait reçu, en 1774, le titre de *brigade valaisanne*; son chef et propriétaire avait été créé général major sans avoir passé par le grade de brigadier; ayant résigné sa brigade en 1782, il avait obtenu la place très convoitée de capitaine-colonel des cent Suisses de la garde royale de Turin. Le régiment de Kalbermatten, qui eut l'honneur de porter pendant deux ans le titre de brigade valaisanne, échut en 1786 au commandeur Louis-Eugène de Courten et plus tard à Prosper de Streng, d'Arenenberg (Thurgovie), qui en avait été nommé lieutenant-colonel en 1787. Voir May, *Histoire militaire de la Suisse* VII, p. 377, 423 et 425. Les deux régiments suisses au service de Sardaigne furent incorporés dans d'autres par les Français après que le roi eut quitté Turin.

¹ Les Autrichiens qui, depuis le 10 mai, étaient à Saint-Remi (val d'Aoste) deux heures plus bas que l'hospice du Grand-St-Bernard, auraient vivement désiré occuper le Saint-Bernard lui-même. Un jour, le 17 juin, une colonne de 800 hommes, la plupart appartenant au régiment de Rohan, émigrés français au service de l'Autriche, essayèrent d'en atteindre le

se battent bien et avec humanité, mais les Valaisans, en désespérés ; au commencement, ils ne faisaient aucun quartier et on les traitait de même ; à présent la guerre se fait plus humaine. Un tambour nommé Rochonet, fils de l'hôte de « la Croix Blanche » de Vevey, âgé de 15 ans, mais fort petit, qui ressemble à Guillaume d'Affry¹, m'a fort intéressé, d'autant que l'on me dit qu'il avait été parlé de sa bravoure dans le « Bulletin ».

Je sortis avec le commandant et le lieutenant Grenier pour accompagner les canonniers ; ils montèrent sur un char bien attelé, mais l'obusier avait déjà précédé, ainsi je ne le vis pas. Un coup d'air me fit rentrer et renoncer au projet de me promener, mais

le vendredi 7 Juin, après avoir écrit à ma femme, je fus me promener, non avec le commandant qui s'était offert le matin, mais qui, réflexion faite, n'osa quitter son poste, mais avec un lieutenant de Cully qu'il me donna, nommé Frédéric Corboz. Ce jeune homme, qui avait servi en Hollande dans le régiment de May² jusqu'au lieutenant lorsqu'il était en garnison à Berg-

sommet ; mais ils furent repoussés avec pertes par les Français postés à l'hospice et par les Lémans (Vaudois) postés à Bourg-St-Pierre (*Nouvelliste vaudois*, 22 juin 1799). Nouvelle attaque quelques jours plus tard, encore repoussée (N. v. 25 juin). On avait acheté en mai, pour les leur envoyer, un grand nombre de mulets dans le département du Montblanc (*Aktensamml.* IV, p. 529). Les Autrichiens auraient voulu s'emparer du St-Bernard pour descendre dans la vallée du Rhône et prendre les Français entre deux feux. Au St-Bernard, en mai, malgré les bons soins des chanoines, les Français eurent beaucoup à souffrir : mal vêtus, presque sans souliers, ils étaient plongés nuit et jour dans la neige fondante. On ne pouvait y amener les provisions qu'à la pointe du jour sur des mulets, dont chacun ne pouvait porter que deux sacs de pain ; à la descente, deux hommes devaient les soutenir par la tête et par la queue pour les tirer des mauvais pas. En plusieurs endroits, il y avait des fondrières impraticables à la cavalerie (Rapport du commissaire Wild au préfet national Polier à Lausanne, daté de Bex, le 21 mai. *Aktensammlung* IV, 535).

¹ Guillaume d'Affry était le second fils du landamann. Il joua un certain rôle politique dans nos affaires cantonales de 1814 et 1830. *Etrennes fréb.* V, 1871, p. 76.

² Le régiment de May, levé pour la première fois en 1696, était le second des cinq régiments que la Suisse avait, vers la fin du XVIII^e siècle, au service de la Hollande. Il se composait de 12 compagnies, formant deux bataillons, et ne se levait que dans les domaines de la république de Berne ; il fut possédé successivement, depuis 1764, par Amédée et Frédéric

op-Zoom, me fit toute sorte d'honnêtetés et m'accompagna jusqu'à l'entrée de Villeneuve. Nous examinâmes la Rizié (?), canal en bois composé de planches en deux plans inclinés dont la base forme un angle très aigu, afin que le bois flotté par un ruisseau ne s'arrête pas par une marche transversale ; il descend de fort loin le long du torrent sur lequel il y a un pont pour les piétons. Nous ne fîmes d'autre rencontre que celle d'un officier français, en char à la bernoise, et de quelques soldats à pied qui venaient de Villeneuve. Mais au moment que nous allions dîner, on nous a annoncé le passage de prisonniers autrichiens venant du Valais ; nous fûmes les voir passer, au nombre de cent et quelques hommes, la plupart Hongrois, très mal habillés, mais marchant bien ; il y avait une voiture découverte pour un officier et quelques blessés.

Le samedi 8 Juin, jour de St Médard, il fit très beau. Nous eûmes des bulletins après la messe, envoyés par M. Dufour¹. Ils contenaient, entre autres, le discours du président du Sénat De Vevey², à l'ouverture de la séance du 3 Juin à Berne. Nous eûmes à dîner un brochet de 21¹/₂ livres à 5 batz, ainsi de 107¹/₂ batz. Je montai l'horloge avec le sergent-major à midi pour la 2^{me} fois. Après le dîner, je ne sortis pas, malgré le beau temps, parce que je fis une partie de tric trac avec le colonel Weck,³ et une visite à la femme du sergent-major, puis une partie de tarocs, comme de coutume. Je causai, après la prière, avec un soldat de Château d'Oex, parent de feu Mon-

May, de Berne. Berg-op-Zoom est une ancienne ville hollandaise du Brabant septentrional qui soutint plusieurs sièges mémorables ; elle fut prise par les Français en 1795.

¹ M. Dufour était pasteur à Montreux. Diesbach, *les troubles*, p. 260.

² Le banneret De Vevey, d'Estavayer, fit partie du Sénat helvétique en 1799. Il eut l'honneur de présider les premières séances de cette assemblée, le 3 juin, après le transfert, demandé par le généralissime Masséna, des autorités helvétiques de Lucerne à Berne. De Vevey fit, à cette occasion, un éloquent discours, approprié aux circonstances. *Nouvelliste vaudois*, 9 juillet. Ce discours est reproduit en entier, mais en allemand, dans Strickler, *Aktensammlung* IV, 658 ; sur la proposition du sénateur Stockmann, il fut imprimé dans les deux langues.

³ Nicolas de Weck (Diesbach, *Les troubles*, p. 294, donne une intéressante biographie) fut en relations avec le général Dumouriez au début de la Révolution.

sieur Peyronnet¹. Il me dit que la partie de ce bailliage qui est romande appartient au Léman, et l'allemande à l'Oberland. Il s'appelle Tsot (Tsaut).

Le dimanche 9 Juin. Je me suis promené avec le commandant Vincent. Il me conta qu'il avait été en Valais, l'année passée, qu'il avait aussi été en garnison au château du Châtelard, et que sa bonne conduite partout lui avait vraisemblablement valu le commandement de Chillon dans lequel il venait d'être confirmé par un arrêté du Directoire. Il a 5 filles de 13 enfants en vie. Il est arrivé avant midi des prisonniers de guerre autrichiens et valaisans qui ont d'abord été mis en prison. Nous avons joué depuis Vêpres jusqu'à souper; le commandant a eu des visites, entre autres d'un officier de santé, français ou italien, qui était fort curieux.

Le lundi 10, les Autrichiens, au nombre d'une douzaine, sont partis, sous escorte, pour Vevey. Il a passé, venant du Valais, un piquet de cavalerie française de dix hommes.

Mardi 11 Juin. Je me suis promené le matin au Clos du Moulin avec le commandant pour aller voir le lieutenant Grenier. Nous nous arrêta mes au four à plâtre où le feu était; il faut 16 heures pour le cuire. La pierre est entassée sur le feu; la fumée la rend toute noire. Je demandai à celui qui entretenait le feu comment le plâtre pouvait être si blanc. Il me répondit que ce n'était que la surface qui est noire, et pour prouver son assertion, il frappa sur ces pierres avec une perche; et je vis qu'effectivement l'intérieur en était tout blanc. La pierre (une fois) cuite, on la réduit en poudre au moyen d'une meule qui tourne comme

¹ Il s'agit de l'ingénieur Jean-Rodolphe Perronet, auquel M. Max de Diesbach a consacré une petite notice biographique dans la *Revue hist. vaudoise* V, 1897, p. 300—303. Il était originaire de Château-d'Oex, mais était né en France. Après avoir été nommé de bonne heure, à Paris, inspecteur dans le corps des Ponts et Chaussées et ingénieur en chef de la généralité d'Alençon, il fut appelé, en 1747, à la direction de l'Ecole des Ponts et Chaussées, par le ministre Trudaine qui lui conféra le titre de premier ingénieur de France. Treize ponts exécutés d'après ses plans et huit dont il n'a fourni que les projets sont une preuve de l'étendue de ses connaissances et de la fécondité de son génie; le pont de Neuilly, celui de Nemours, et surtout le pont Louis XVI sont de vrais chefs-d'œuvre. Il est mort à Paris le 27 février 1794. Le 4 juillet 1897, le ministre des Travaux publics de la République française présidait l'inauguration de sa statue à Neuilly.

quand on fait du vin de fruits sauvages. La mesure de Vevey entassée (il y en a 8 au sac) se paye 10 k. et le tonneau comme ceux de sel 50 batz. On tire ces pierres d'au-dessus de Villeneuve.

De là, nous fûmes au clos du Moulin, où le lieutenant vint au-devant de nous, ensuite son père, puis ses deux sœurs, dont l'aînée, mariée, avait ses deux enfants, garçon et fille, auprès d'elle. On nous fit entrer dans le cabinet au-dessus de la terrasse. Ces dames, belles et fort aimables, me reçurent à merveille. Nous avons parlé de Constance, où le mari de la jeune femme est pour affaires de commerce, il ne peut pas revenir à cause des Autrichiens qui tiennent une partie de la Suisse. Nous parlâmes de Berne, de ma famille, de villes de France, de Boulogne où il y a des arcades plus belles que celles de Berne et les 1^{ers} étages en colonnades de Vignole. Pendant que nous étions dans le cabinet, il passa des hommes avec un ours, des singes et 2 chameaux, prenant la route de Villeneuve. Je vis aussi effeuiller le clos de vigne, et que les raisins montant en fourchette ne promettent pas une vendange abondante. Nous repartîmes après 11 heures nous trois, et je refusai les rafraîchissements que l'on m'avait obligeamment offerts.

Le matin de bonne heure, un bataillon de la 25^{me} d'infanterie légère avait passé devant notre fort, venant de Vevey, de Motru (Montreux) et de Veytaux, allant d'un jour à Martigny. Cet endroit est à 4 lieues de St Maurice, et celui-ci à 4 de Villeneuve. Nous causâmes, en rentrant, avec un soldat de ce bataillon, qui attendait au moulin qu'un char de réquisition parti le matin pour la troupe de Motru et de Veytaux fût prêt. C'était le dernier de ces villages qui devait le fournir, mais on n'y avait point trouvé de cheval. Il avait aussi passé le matin un piquet de cavalerie française verte de 9 hommes allant en Valais. Par contre il avait passé cinq chars de foin pour Vevey.

Le mercredi 12 juin au matin, il est arrivé des chars de munitions de Fribourg conduits par des chevaux de réquisition des environs de la ville, comme, par exemple, de Menzswil jusqu'à Bulle, et de la campagne, par exemple de Riaz jusqu'au château de Chillon. A cette occasion, nous apprîmes que ceux de l'élite désertaient en foule, mais qu'ils étaient forcés de rejoindre; cependant ils regimbaient en plusieurs endroits. Il est aussi arrivé

du Valais douze prisonniers autrichiens et 10 autres qui ont été mis dans la prison où il y en avait déjà 18. Il y en avait de Stuari?, à ce que dit Carle. On leur permit d'aller à la fontaine.

Le jeudi 13, ces 12 prisonniers sont partis pour Besançon vers les 7 h. Je suis allé promener avec le commandant à la vigne du Clos du Moulin; je vis effeuiller. Le rouge marquait plus que le blanc. Je donnai quelque chose au fils du vigneron qui m'avait apprêté le matelas. Au retour, nous rencontrâmes le courrier de Carrouge, à pied, avec une plaque: il nous conta que celui de Romont était arrivé ce matin chez lui et lui avait remis des dépêches. Il était parti pour Villeneuve et son fils pour Lausanne. La nouvelle était la reprise de Zurich par les Français, qui avaient repoussé les Autrichiens six lieues plus loin, et que la cavalerie avait été obligée de passer sur des tas de cadavres, que le frère du général Buonaparte arrivait en Suisse avec une forte armée, etc.

Arrivés à Château-Chillon, nous trouvâmes à la porte plusieurs prisonniers de guerre autrichiens que l'on avait amenés du Valais. Le lieutenant Grenier dit au commandant qu'il avait déjà envoyé à Vevey pour prévenir de leur arrivée; ainsi on les fit partir sans les laisser entrer.

Sur les 6 heures, étant à faire ma partie, Grenier entra dans ma chambre d'un air triomphant pour m'annoncer ma mise en liberté, l'ayant apprise par le jeune Fontaine qui était parti de Berne le mardi et avait vu Madame de Diesbach et Joseph^t qui avaient obtenu ma libération du Directoire. Il revenait déjà de Martigny. Toute suspecte que me parût cette nouvelle, elle me donna de l'impatience, ainsi qu'à mes camarades, d'en apprendre la confirmation le lendemain. Cependant, je ne la croyais pas si sûre pour mériter que je fis des dispositions pour mon départ.

* * *

L'agenda où a été retrouvé le journal de détention de l'ancien conseiller François de Diesbach renferme aussi la nomenclature des vêtements, linges et objets de toilette qu'il avait pris avec lui, ainsi que la liste de ses dépenses pendant sa détention.

Inventaire de Chillon: 7 serviettes, — 1 veste blanche, — 7 mouchoirs rouges, — 4 dits blancs, — 7 chemises de jour et 1 de nuit, — 1 cravatte blanche et une en couleur, — 7 cols, —

2 bonnets, — 2 serre-têtes, — 7 paires de chaussons, — 2 paires de draps, — 9 paires de bas de fil ou coton, 1 paire de bas de soie peluchés, — 1 culotte de peau, — 1 habit bleu céleste, — 1 veste drap d'or, — 1 peignoir, — 2 mouchoirs de toilette, dont 1 bleu, — 1 paire de bottes, — 1 paire de souliers, une paire de galoches.

Dépenses au château de Chillon: Pour la messe, 1 batz, 2 sols, — le 1^{er} juin, pour différentes emplettes, 8 liv. 3 sols 6 den. de Fribourg, — depuis Fribourg jusqu'à Chillon, 115 batz arg. de Fribourg; — le 3 juin, pour ma nourriture, argent de Berne, 122 batz, 2 s., et pour celle de Carle 78 batz 3 s., — j'avais payé le 27 mai pour notre souper 15 batz, et pour lettre 1 b. — le 4 juin, pour port du porte-manteau, 5 b.; — le 10, pour ma nourriture de la semaine, 108 batz 1 s.; — le 11, pour différentes emplettes de citrons, sucre, 24 b. — le 13, à celui qui m'avait apporté le matelas, 2 b. 2 s.; — le 14 pour 4 jours, 60 b. — et à la cuisine 11 b. 2 s.; — au facteur, 3 b. — à la petite pour l'arsenal, 1 b. 2 s.; — pour les messes 3 b. 3 s. — au petit tambour 1 b. 2 s. — Donné à la collecte faite pour les Valaisans le 4 juin 10 batz 2 cr. — Le 14 juin, avancé 6 louis au Père Séraphin (Sansonnens) et 10 au Chanoine (de Gléresse).

SUPPLÉMENT.

L'almanach, soit calendrier, dans lequel l'ancien conseiller François de Diesbach écrivit ses souvenirs de détention renferme encore trois pages de *journal* écrites par lui la même année 1799, entre le 8 et le 16 novembre. Il y a lieu de les insérer ici, à la suite des autres, d'autant plus qu'il y est encore question des anciens captifs de Chillon. Le document offre aussi un autre intérêt, parce qu'il y est fait mention de M. de Garville et de sa fille, la vicomtesse d'Affry, personnages bien connus depuis la publication en 1897, par M. de Lanzac de Laborie, du *Mémorial de Jean de Nervins*, en 3 vol. et d'une monographie de M. Max de Diesbach sur le *château de Greng*, parue dans les *Etrennes fribourgeoises* de 1901.

François-Claude Gigot de Garville avait acheté du docteur Herrenschwand, de Morat, le 2 janvier 1784, le château bien connu et la belle propriété de Greng. Cette acquisition avait été

faite surtout sur le désir de sa fille unique, Adelaïde, qui venait d'épouser le frère du futur landamman d'Affry, le vicomte Jean-Nicolas d'Affry, capitaine aux gardes¹; la jeune vicomtesse désirait se rapprocher de la famille de son mari.

M. de Garville, riche fermier général, «était un homme d'esprit, philosophe, encyclopédiste, économiste, ami de Turgot, Malesherbes, de Necker, fort riche, tenant bonne et grande maison, où il recevait très honorablement, possédant une belle bibliothèque et un beau cabinet de tableaux, qu'il savait apprécier l'un et l'autre. C'était un de ces sages du grand monde que chacun consultait et dont l'élégance recherchée ne nuisait point à l'autorité de sa raison.»²

C'était aussi un bel homme, très recherché dans sa toilette, qui lui prenait chaque jour deux bonnes heures. Il faisait de l'agriculture et même de l'égalité en bas de soie. Il avait acquis une assez belle abbaye en Franche-Comté. Il avait dans le monde une telle renommée de sagesse qu'on lui faisait compliment en 1789, d'avoir prévu de loin la Révolution en se ménageant un asile en Suisse. Sa maison très hospitalière, placée sur la grande route de Genève à Bâle, reçut, pendant la tourmente révolutionnaire, un grand nombre de fugitifs de la Terreur et de l'émigration. Elle était tenue sur un très grand pied. «Nos amis voisins, écrit son neveu J. de Norvins³, tels que les d'Affry, les Diesbach, les Malliaroz, les Reynold, etc., s'étonnaient toujours qu'on pût faire de l'agriculture utile en parcourant ses terres en calèche. Malgré cela, ils faisaient comme moi, ils trouvaient le dîner très bon et nous tenaient assez fidèle compagnie quand leur agriculture à eux ne les clouait pas en veste et en sabots dans leurs prés et leurs labours. D'aucuns des manoirs de ces grandes et nobles familles fribourgeoises, jamais marchand de la rue St Denys n'eût consenti à faire sa maison de campagne. Tout y était à

¹ C'était le frère cadet du futur landamann d'Affry (1744—1810). Il était né à Fribourg et avait été baptisé à Saint-Nicolas le 8 novembre 1751. Leur père, Augustin d'Affry, avait été ambassadeur de France à La Haye et colonel général des gardes suisses. Il mourut au château de Brétigny St-Barthélémy (Vaud), le 23 octobre 1793. Voir *Etrennes fribourg.* V. 1871, p. 74.

² *Mémorial* de J. de Norvins, I. append. p. 419.

³ *Mémorial*, II, p. 8 et 39.

l'avenant, le mobilier, la toilette, la cuisine ; on ne faisait ni envie ni tort à personne ; les brillants officiers aux gardes suisses, rentrés chez eux, n'étaient que de nobles paysans. Mon oncle (M. de Garville) lui, tout au contraire, avait transporté tout au complet sur les bords du lac de Morat tous les pénates domestiques, artistiques et littéraires, de sa maison de la place Vendôme, voisine de celle des d'Affry, qui y avaient laissé tout ce qui eût pu déparer le négligé héréditaire de l'habitation helvétique. Il fallait voir le comte Louis d'Affry, le landamann futur, avec sa femme et ses enfants, dans leur bicoque champêtre de Presles près de Morat : on l'aurait pris pour un cultivateur de père en fils. Jamais métamorphose ne me frappa davantage, moi qui, leur voisin à Paris, et de la même société, les y avais connus si grandement, si élégamment établis. Ils avaient le bon esprit de prendre le village aussi à cœur qu'ils avaient pris la ville et la cour, et le grand talent d'être également bien placés dans deux positions différentes. Quant à mon oncle, on disait en Suisse le château de Greng comme on avait dit en Champagne le château de Brienne.

« Ma cousine, la vicomtesse d'Affry, veuve depuis plusieurs années du frère du comte Louis, avait environ trente ans, et le plus joli, le plus spirituel, le plus gracieux visage que j'aie jamais rencontré. Son mariage lui laissait encore un inconsolable regret... Ils eussent été (elle et son mari) frère et sœur, que l'on n'eût pas trouvé de consonnance plus parfaite dans leurs habitudes, leurs goûts, leurs manières, jusque dans leur organe... une maladie de poitrine enleva le vicomte à l'affection de sa famille et de la nôtre et à l'amour désespéré de sa femme, à qui il ne restait plus à aimer que son père. La mort l'avait depuis longtemps privée de sa mère, sœur aînée de la mienne...¹ »

Pendant les quatre années (1793—1797) qu'il séjourna au château de Greng. Jean de Norvins eut l'occasion de voir, parmi les hôtes passagers de son oncle maternel M. de Garville, un grand nombre d'émigrés français et de personnages de marque : M. de Malesherbes qui rentra en France pour défendre son maître, le roi Louis XVI et le suivre sur l'échafaud ; l'abbé Rousseau, le futur évêque d'Orléans ; Mgr de Chaumont de la Ga-

¹ C'étaient des demoiselles de Scopon, d'une famille noble et ancienne des Cévennes établie à Toulouse. *Mémorial* I, p. 418, II, p. 8 et 39.

laizière, évêque de Saint-Dié; le duc d'Ayen, le comte Louis de Narbonne, le comte de Jaucourt et Mathieu de Montmorency, etc. Madame de Staël arriva un jour à Greng, ayant dans sa voiture Madame Rilliet-Huber et Benjamin Constant.

«Cependant l'interruption survenue dans le payement des revenus de France, le faste déployé en toute occasion, cette agriculture si peu pratique, vinrent fortement obérer la situation financière du châtelain de Greng. Les ressources diminuèrent, la gêne vint remplacer les splendeurs, ses biens furent mis en discussion. Les gentilshommes en sabots qui avaient cautionné Garville furent actionnés en justice. La vicomtesse d'Affry, dont la fortune était compromise, se tourna contre son père et prit le parti de ses créanciers, source de grands chagrins pour le vieillard. La banqueroute ne put pas être évitée, la vente du domaine paya une partie des dettes de Garville, mais ses anciens amis de Suisse firent des pertes très sensibles. Ils payaient cher les bons dîners de Greng!»¹ Dans ce désastre, survenu en 1803, la propriété de Greng avait été cédée à l'hôpital de l'Ile, à Berne; elle passa en 1810 à la famille Desmolands et en 1815 aux Pourtalès de Neuchâtel.

C'est à cette déconfiture financière qu'il est fait allusion dans le fragment de journal que nous reproduisons ci-après. Il nous apprend que la vicomtesse d'Affry, le 14 novembre 1799, s'évada de Greng «pour sauver le reste de sa fortune et celle de son père malgré lui, car il ne voulut renvoyer M^{me} Paul, auteur de leur déroute.» Quelle est cette dame? Nous l'ignorons. La vicomtesse avait fait venir, pour se concerter avec lui, son homme d'affaires, l'avocat français Binet. Ce dernier était accompagné du marquis de Villeneuve, personnage qui devait jouer en France un rôle important comme administrateur et préfet sous la Restauration.²

Parmi les invités auxquels François de Diesbach aimait à faire les honneurs de sa maison se trouvaient quelquefois des représentants du nouveau régime qui l'avait condamné à la détention. Ainsi, le préfet national Déglise, homme, il est vrai, plein de

¹ M. de Diesbach, le *Château de Greng*, p. 7.

² Pons Louis-François, marquis de Villeneuve, né en 1774, mort à Toulouse en 1842.

tact et de modération, mais qui représentait néanmoins les idées propagées par la Révolution et le gouvernement qui avait renversé l'oligarchie et patronné Lecarlier et Rapinat. Un autre habitué de la table généreusement ouverte de l'ancien conseiller Diesbach était le citoyen Vaillant, de Mâcon, capitaine des grenadiers dans la 100^{me} demie-brigade. Vaillant était commandant de place à Fribourg depuis les premiers jours d'octobre ; il venait de remplacer le citoyen Lecorps, qui avait été chargé du commandement de la place de Lausanne ; Lecorps lui-même avait remplacé le colonel Henry, chef de l'expédition fribourgeoise contre les insurgés de la Singine au mois d'avril précédent.

Au 12 novembre, le journal dit que « Torny (il s'agit de Jean-Pierre-Antoine de Diesbach, seigneur de Torny, frère de François l'ancien conseiller, et de Frédéric seigneur de Mézières) avait été chez l'avoyer avec tous les autres prisonniers des Cordeliers où l'on signa une réponse négative à Nicolet. Nous ignorons la raison de ces démarches faites par les anciens détenus de Chillon, qui, nous l'avons dit, avaient été emprisonnés, au nombre de huit, aux Cordeliers, pendant une quinzaine, avant d'être transférés sur les rives du Léman. Un autre détenu de Chillon, Claude-Joseph Brodard vint, le 16 novembre, rendre visite à François de Diesbach et lui apporter un lièvre. Brodard avait été arrêté, parce que, lors de la révolution de Chenaux, il s'était distingué par son attachement au gouvernement ; le 23 août 1782, le gouvernement lui avait accordé, en récompense, un droit de chasse et il avait été reçu avec ses deux fils bourgeois privilégié de Fribourg. Ces faveurs l'avaient désigné au ressentiment des autorités helvétiques, qui le firent enfermer à Chillon avec les autres.

* * *

Voici le texte de ce supplément :

Le vendredi 8 novembre, nous eûmes M. de Garville après notre dîner. M. et M^{me}. Villars s'étaient fait excuser, sur ce que ils n'avaient pas de chevaux. Le temps était trop froid et venteux pour que je puisse me hasarder d'aller à Châtel¹ comme

¹ C'est probablement Burg, près de Morat.

je le désirais. Le chanoine¹ (de Gléresse) eut des vomissements après dîner. Herrenschwand et sa fille² nous firent visite sur le tard.

Le samedi 9 novembre, nous nous rendîmes en ville, ma femme, le chanoine (de Gléresse), Catherine et moi sur la carriole, Marianne et les deux sœurs sur le char, Joseph et Carle à pied.³ Nous partîmes par le beau temps, car on tirait les pommes de terre de Pingoux et nous arrivâmes par la neige. Mézières⁴ est arrivé la veille. Je ne vis pas le commandant ce jour-là, quoi qu'il eût dit à ma femme qu'il me ferait visite, mais nous eûmes les d'Affry, M^{me} de Berlens, ma sœur la Brigadière aussi arrivée de la veille, le matin; je pus cependant aller à vêpres aux Cordeliers.

¹ François de Diesbach avait donné l'hospitalité dans sa maison à son compagnon de détention de Chillon, le chanoine de Gléresse, comme le prouvent quelques notes tirées de l'agenda où il écrivit son journal. Voir sa biographie dans M. de Diesbach, *Les troubles*, p. 285.

² De quel Herrenschwand s'agit-il? Nous ne pouvons le préciser d'une façon tout-à-fait sûre. Plusieurs membres de cette famille vivaient à Morat à cette époque. Voir leur biographie dans Engelhard, *Der Stadt Murten Chronik*, 1828, p. 349-359. Mais is s'agit très probablement du notaire et avocat Jean-Jacques Herrenschwand, qui était en 1799 président de la Chambre administrative du canton de Fribourg. Engelhard, p. 358. Il fit plus tard partie du Grand et du Petit Conseil de Fribourg et fut plusieurs fois député à la Diète suisse. Il mourut à Morat en 1815.

³ C'étaient sans doute des domestiques. Il est question de Carle dans le journal de Chillon. Quant à Pingoux, cité peu après, ce devait être un des fermiers de Courgevau. François de Diesbach vivait habituellement au château de Courgevau, qui lui appartenait, et où il avait un très beau domaine, que la famille de son arrière petit-neveu, à Villars-les-Jones, possède encore.

⁴ C'est Frédéric de Diesbach, frère de François, l'auteur du journal. Leur père, Jean-Joseph-Georges de Diesbach, seigneur de Chamblon et de Tornay, qui avait épousé Marie-Anne de Montenach, avait acheté la seigneurie de Mézières en 1756 des trois héritiers de la marquise de Montagu. François de Diesbach, l'aîné des fils et son frère Frédéric avaient onze frères et sœurs. Frédéric (1741—1815) était comte du St Empire, colonel d'infanterie, premier aide-major aux Gardes Suisses, chevalier de Saint-Louis, et brigadier (1775). C'est lui qui hérita la seigneurie de Mézières à la mort de son père, arrivée en 1772. Ce fut le dernier seigneur de Mézières, la révolution de 1798 transforma les antiques seigneuries en simples fiefs et domaines. Cf. J. Schneuwly, *Les seigneurs de Mézières*, Arch. Soc. hist. Frib. V. p. 336.

Le dimanche 10 novembre, je fis mes dévotions. Nous eûmes à dîner le commandant que M^{me} de Diesbach¹ avait invité la veille, nommé Vaillant, de Mâcon, capitaine dans le 100^{me} demi-brigade, et d'Affry qu'elle invita aussi pour lui tenir compagnie. Ma sœur Castella ne voulut pas dîner avec nous, mais elle soupa, ainsi que le lendemain. Nous eûmes après dîner la mère; je fus à vêpres aux Cordeliers, n'ayant pas osé aller à St Nicolas à cause du froid, de l'humidité et de la neige, quoique ce fût le jour d'action de grâces. Après vêpres, je trouvai Villard le cadet et d'Epinei¹ en visite dans ma chambre, qui était devenue le salon. Villars me conta comment à Soleure, étant chef de notre bataillon, il avait sauvé la fusillade à un pauvre paysan, en dépit de Huber et du tribunal militaire.

Le lundi 11 novembre, la foire fut très pénible.

Le mardi 12, mes frères partirent, après avoir mangé un morceau, Torny avait été chez l'avoyer avec tous les autres prisonniers des Cordeliers où l'on signa une réponse négative à Nicolet. Mon beau-frère Fégely partit aussi ce matin.

Le mercredi 13 novembre, j'ai été après dîner à Balliswil tout seul, car Carle était allé à Torny pour l'empêcher que l'on ne le fît partir pour le Valais, n'étant pas son tour. J'ai pris José et Pierre Stol, le 1^{er} avec moi, pour marquer 22 hêtres qui dépérissaient, et le second pour faire marché avec lui pour les préparer en toises.

Le jeudi 14 novembre, la Vicomtesse nous est arrivée inopi-

¹ Il s'agit sans doute d'Henri de Villars, plus tard capitaine-recruteur au 2^{me} régiment Suisse commandé par le comte Nicolas de Castella de Berlens. Son père, nommé aussi Henri, fut chef du 1^{er} bataillon de milices fribourgeoises nouvellement levées; ce bataillon fut envoyé par le Directoire dans la Suisse centrale, se joindre à l'armée de Masséna et prit part aux combats contre les Austro-Russes autour de Zurich. Il est l'auteur d'un *Recueil manuscrit de chansons nouvelles* et de quelques pièces de *comédies vaudevilles* inédites conservées à notre Bibliothèque cantonale. Quant à d'Epiny, cité dans le journal en même temps que Villars, c'est sans doute l'auteur des *Etrennes fribourgeoises* de 1805 à 1810, collection rare très appréciée. Quant au soldat auquel Villars aurait sauvé la vie à Soleure, en dépit du commissaire helvétique Huber, envoyé par le Directoire et du tribunal militaire, ne serait-ce pas un nommé Monney, de Villars les Friques, qui devait être fusillé pour avoir dit que son premier coup de feu serait pour son capitaine? Voir Diesbach, *Les troubles*, p. 266, en note.

nément, ayant couché à Avenches; elle s'était évadée de Greng pour sauver le reste de sa fortune et celle de son père malgré lui, car il ne voulait pas renvoyer M^{me} Paul, auteur de leur déroute. Elle logea chez moi et fit aller aux Merciers le marquis de Villeneuve et M^r Binet, avocat français, qu'elle avait amenés. Ce dernier était son homme d'affaires, qu'elle avait appelé pour se concerter avec lui, n'ayant voulu faire aucune demande à son père avant son arrivée. Ce jour-là, je donnais à dîner au commandant, au Préfet national, au conseiller Bocard et à M. Lanter, ainsi qu'à M. d'Affry; la Vicomtesse dîna avec nous. Toute la journée, le monde afflua dans ma chambre, ce qui me gêna beaucoup et m'incommoda.

Le vendredi 15 novembre, je continuai ma lettre à mon frère le général, et je mangeai un morceau dans ma chambre, pour partir avec François pour Menziswyl. Carle était allé avec Alexis pour planter la haie de sapelots au Rämli. Je pris Jungo à Menziswil; nous allâmes avec Uldry marquer des plantes au bois de Rohr en 18 numéros. Au retour, je vis mon neveu Philippe Fégely à Tavel.

Le samedi 16, j'eus Brodard qui m'apporta un lièvre. Je lui donnai à déjeuner du café. Le commandant dîna avec nous, comme on me dit qu'il l'avait fait la veille. Carle et Alexis étaient allés à Caty pour achever de planter la haie du Rämli. Après dîner, j'y fus moi-même, mais tard, si bien que je ne pus qu'en courant prendre vision de cette jolie plantation et assister un moment à celle de 5 arbres fruitiers le long du sentier de Balliswil dans le pré de la maison. Carle avait déjà planté 3 arbres le long de la nouvelle haie de sapelots pour faire suite aux 3 voisins qu'il avait plantés après nivellement du terrain.